



## **Mission de Volontariat en Engagement de Service Civique**

### **Cohabitation Espaces Naturels**

La Fédération nationale des chasseurs souhaite promouvoir une cohabitation harmonieuse sur les espaces naturels. Un partenariat est initié pour ce faire avec les principales associations de sports de pleine nature.

#### **Actions à mettre en œuvre :**

- Participation à l'animation d'un groupe de travail au niveau de la FNC
- Animation d'une convention de partenariat avec les randonneurs (inventaires des actions de collaborations), participation à l'élaboration de partenariats avec des associations nationales de sports de pleine nature
- Développement de nouveaux panneaux d'information à destination des promeneurs et pratiquants de sports de pleine nature en lien avec un prestataire externe
- diffusions de chartes de bonnes pratiques en matière de cohabitation sur les espaces naturels

#### **Profil :**

- Avoir moins de 26 ans

#### **Savoir-être, intérêt et motivation :**

- Intérêt pour la mission proposée
- Souhait de mener une mission de volontariat associatif

#### **Type de contrat :**

- Contrat d'engagement de Service Civique de 8 à 10 mois
- 28 à 35 heures / semaine sur 4 à 5 jours

#### **Lieu et conditions :**

- Le (la) volontaire sera basé(e) au siège social de la Fédération Nationale des Chasseurs à Issy les Moulineaux

#### **Indemnisation :**

- 580.55 € net par mois, suivant la législation
- 200 € pour « frais de subsistance » défafqué des charges sociales
- Ticket restaurant
- 50% de l'abonnement Navigo

#### **Pour tout renseignement supplémentaire, consulter :**

- Site Internet de l'Agence du Service
- Site Internet de la Fédération Nationale des Chasseurs

#### **Poste à pourvoir dès que possible**

Toute candidature doit être adressée **par email** ([servicecivique@chasseurdefrance.com](mailto:servicecivique@chasseurdefrance.com))

•••